

De plus, la nouvelle grille de sélection, incluant la réussite au test BREATH dès la cotation 2 a été approuvée par la SCC lors de sa réunion du 31 janvier 2024. La nouvelle grille est publiée ci-dessous et sera prochainement téléchargeable sur le site du CBF et de la SCC.

GRILLE DE SÉLECTION DU BOULEDOGUE FRANÇAIS



TB = Très Bon
 EXC = Excellent
 CJ = Classe Jeune
 CI = Classe Intermédiaire
 CO = Classe Ouverte
 CT = Classe Travail
 CCH = Classe Champion
 Test fonctionnel = Test fonctionnel de la SCC pour les races brachycéphales
 SPE = Spéciale de race
 RE = Régionale d'élevage
 NE = Nationale d'élevage
 CHPT = Championnat de France
 TAN = Test d'Aptitudes Naturelles du Club (comportement, sociabilité)

Approuvée par la Commission d'élevage de la SCC le : 04/01/2024

Validée par le Comité de la SCC le : 31/01/2024

1 point / 6	2 points / 6	3 points / 6	4 points / 6	5 points / 6	6 Points
CONFIRME	Sujet CONFIRME + 1 EXC en CJ, CI, CO + TAN + Test fonctionnel + Luxation de la rotule : Indemne ou stade 1 + Identification ADN +	Sujet CONFIRME + 1 EXC en SPE ou NE ou CHPT en CI ou CO + 1 EXC classé en CI ou CO + TAN + Test fonctionnel + Luxation de la rotule : Indemne ou stade 1 + Myélopathie dégénérative DM1A : indemne ou porteur sain + Identification ADN	RECOMMANDE Sujet CONFIRME + 1 CACS + 1 CACS ou RCACS en SPE + 1 EXC en exposition internationale en CI ou CO ou CCH + TAN + Test fonctionnel + Luxation de la rotule : Indemne ou stade 1 + Indemne de Sténose pulmonaire + Myélopathie dégénérative DM1A : indemne ou porteur sain + Identification ADN	ELITE B Sujet CONFIRME ayant produit en 1 ^{ère} génération : <u>Mâle</u> : 4 descendants cotés 3 points avec au moins 2 lices <u>Femelle</u> : 4 descendants cotés 3 points en au moins 2 portées + Compatibilité génétique avec ses descendants	ELITE A Sujet RECOMMANDE ayant produit en 1 ^{ère} génération : <u>Mâle</u> : 4 descendants cotés 3 points avec au moins 2 lices <u>Femelle</u> : 4 descendants cotés 3 points en au moins 2 portées + Compatibilité génétique avec ses descendants

NB : Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation de 2 à 4 ou un titre de champion pour lesquels l'identification génétique est requise, l'empreinte doit être enregistrée dans la base de données SCC.

Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation 5 ou 6, la compatibilité de filiation des descendants doit être enregistrée dans la base de données de la SCC ainsi que l'empreinte ADN du sujet.

